



Association L'EPI C'EST TOUS

Mairie de Puiseaux

Place du Martroi

45390 PUISEAUX

Siret n° 909.484.982.00014 – RNA n° W453005019

Assemblée Générale ordinaire du vendredi 6 février 2026

Présents membres actifs : Gérard BRICHARD, Maryse GUILLOTON, Sylvie JATTEAU, Michèle LEBEGUE, Joël LEGENDRE secrétaire, Geneviève NEBOUT, Christine NOEL vice-présidente, Nathalie NOYER trésorière, Lydie POUSSINEAU, Claire UETTWILLER, Liliane VIRON, Chrystelle WYMEERSCH, Nadja JUBERT,

Absents excusés : Aude PILLAVOINE présidente, Gérard GAINVILLE, Marie LUCIOT Travailleuse sociale, Marie-Claude HERBLOT Maire de Puiseaux

Membres de droit : Jean-Luc THOMAS, Stéphanie Goffinet, William RIVIERE, Jean-Claude MANGEANT

Public présent : Sylvie SÉVERIN, Georges PINTO, Claudie PINTO, Martine BERTONI, Laurent GUYOT, Pascale COLON, Sylvie FREGE, Louise PERRIN.

Début de la séance : 19H05

Joël LEGENDRE secrétaire de l'association, remercie les personnes présentes à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Rapport moral 2025,
- 2°) Rapport Financier 2025,
- 3°) Election du Conseil d'Administration,
- 4°) Fixation de la cotisation des adhérents,
- 5°) Questions diverses

1 - Rapport moral

Nous tenons à remercier la commune de Puiseaux sans qui ce projet ne pourrait pas voir le jour, les bénévoles pour leur engagement présent ou à venir au sein de notre association, tous les partenaires qui ont répondu présent à nos sollicitations et toutes les personnes présentes ce soir.

- L'association L'EPI C'EST TOUS a vu le jour en 2021 *en se donnant mission de créer une épicerie solidaire ayant pour vocation de vendre des produits d'hygiène et d'alimentation à prix réduits à destination de personnes se trouvant en difficultés ponctuelle.*
- Dans un contexte social d'augmentation de la précarité, avec l'apparition de la notion de travailleur pauvre, nous sommes d'autant plus convaincus de la nécessité de la mise en place de ce projet solidaire.

Le projet est élaboré avec le parrainage de l'Association Nationale des Epiceries Solidaires (ANDES), et en collaboration avec la commune de Puiseaux qui met un local refait à neuf à notre disposition.

Les travaux avancent et devraient permettre une livraison en Mars, donc une ouverture en Avril/Mai 2026.

Les habitants des 13 communes du Puiseautin pourront être accueillis dans notre épicerie.

Modalités d'accès : Les familles qui le demandent et ayant un restant à vivre inférieur à 10 euros par jour et par personne sont éligibles. Les travailleurs sociaux adressent ces personnes à l'épicerie, et une commission d'admission arbitre en fonction de sa capacité d'accueil.

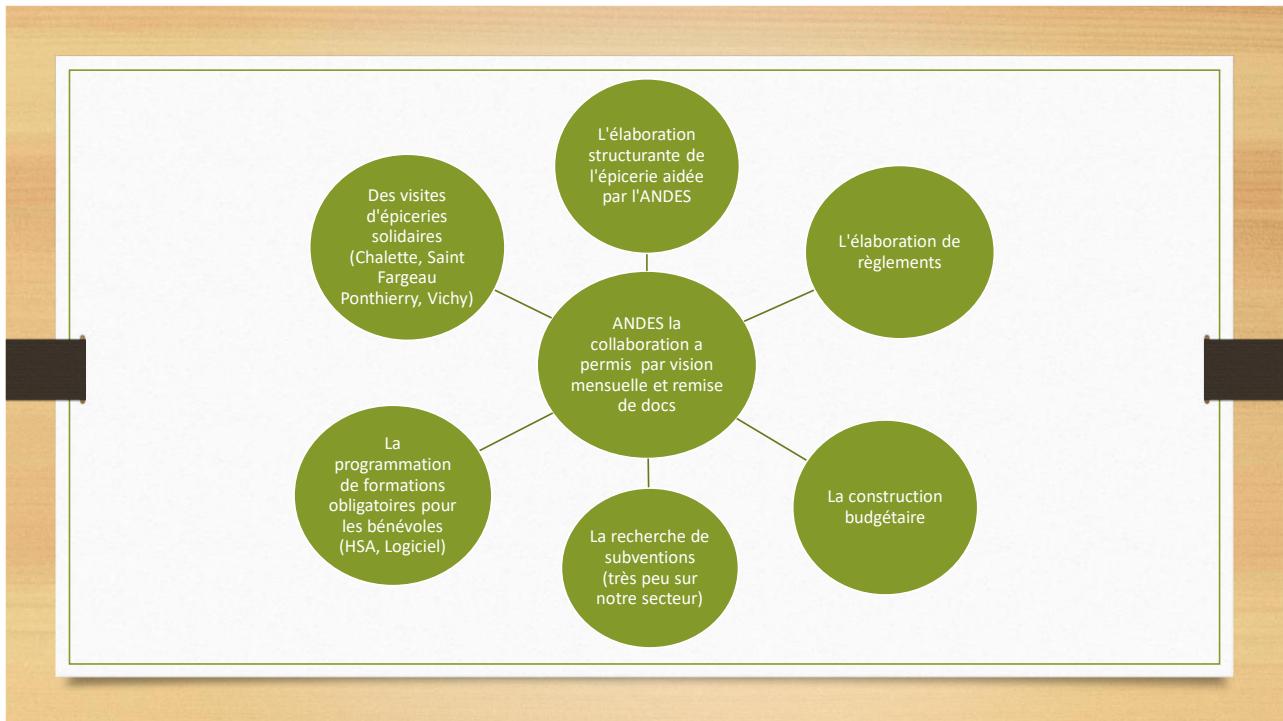
La durée d'admission est de 3 mois renouvelable une fois.

RÉALISATIONS 2025

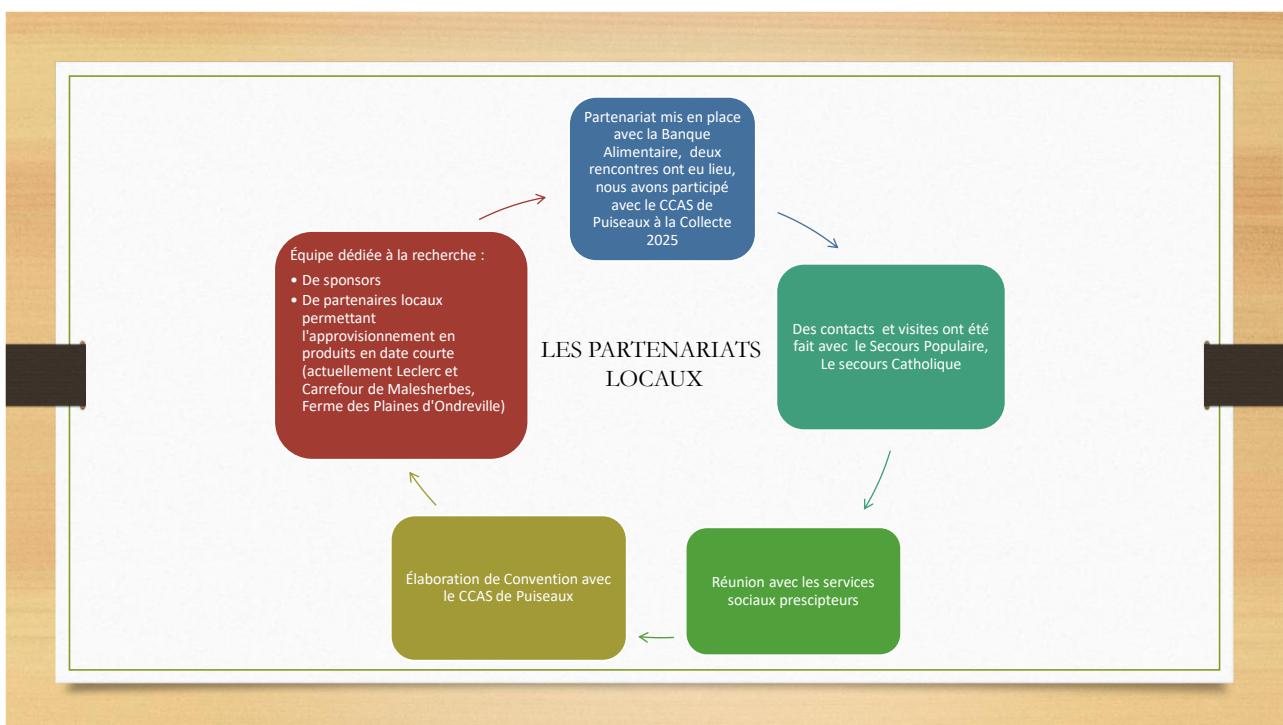
Pendant cette année 2025, l'association a poursuivi ses activités de façon certes peu visibles, mais intenses :

- 1-La collaboration avec ANDES (réunion en visio chaque mois)
- 2-La mise en action des réseaux de partenaires
- 3-La recherche de bénévoles et de financements auprès de particuliers, artisans, entreprises.

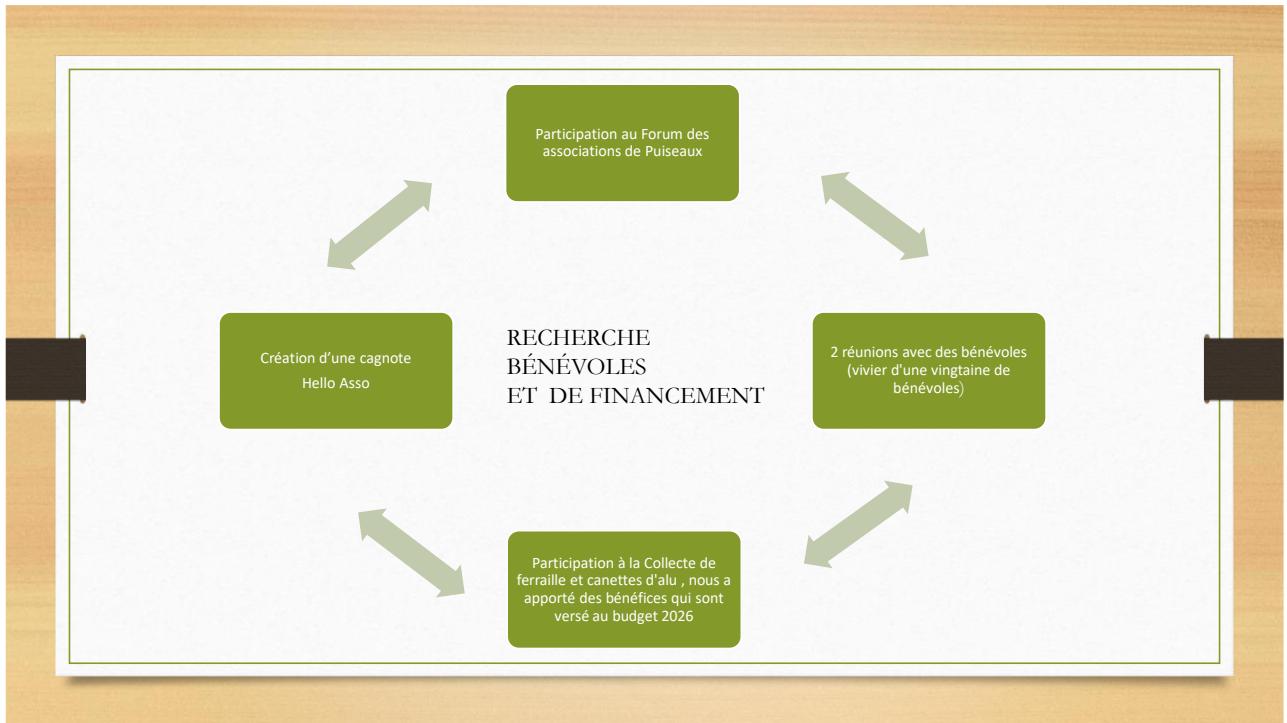
1-La collaboration avec ANDES



2-La mise en action des réseaux de partenaires



3-La recherche de bénévoles et de financements



Les membres de l'association votent le Rapport Moral 2025 :

Adopté à l'unanimité

Ce qui nous reste encore à faire aujourd'hui :

- Continuer à rechercher des fonds pour l'acquisition de matériel (congélateurs, frigos, gondoles...).
- Continuer à démarcher les dirigeants des entreprises locales, de la distribution et du petit commerce, les exploitants maraîchers (dons ou des promesses de dons financiers, dons et achats de denrées alimentaires ou d'hygiène à prix réduits)
- Signer les conventions avec tous nos partenaires.
- Valider tous nos protocoles, nos modes opératoires et organisationnels, organiser nos collectes, ...

2 - Rapport financier

Nathalie NOYER Trésorière de l'Association présente les comptes 2025:

- Le résultat 2025 ressort excédentaire pour **1.094,98 euros**.

Il est proposé d'affecter ce résultat au compte de report à nouveau de l'association
qui sera à l'ouverture du prochain exercice de **2.441.11 euros**

LE TOTAL DES CHARGES est de

Entretien réparation	27,90
Publicités publications	55,12
Service bancaire	15,00
Mouvement de fonds de la caisse vers la banque	50,00

148,02 euros

LE TOTAL DES PRODUITS est de

1.243,00 euros
Qui se décompose de la manière suivante :

Autres produits de gestions	
Cotisations des adhérents	428,00
Dons	765,00
Mouvement de fonds de la caisse vers la banque	50,00

A la clôture de l'exercice le solde banque est de 2.441,11 euros

Les membres de l'association votent le Rapport Financier 2025 :

Adopté à l'unanimité

3°) Election du conseil d'administration :

Nous vous proposons de renouveler le Conseil d'Administration sortant composé de 13 membres : Brichard Gérard, Guilloton Maryse, Jatteau Sylvie, Lebègue Michèle, Legendre Joël, Nebout Geneviève, Noël Christine, Noyer Nathalie, Pillavoine Aude, Poussineau Lydie, Uettwiller Claire, Viron Liliane, Wymeersch Chrystelle.

Vote pour l'élection du Conseil d'Administration :

Adopté à l'unanimité

4°) Fixation de la cotisation des adhérents

Il est précisé aux membres de l'association que les membres soumis à cotisation sont les membres constituant le Conseil d'Administration et les membres actifs. Les bénévoles ne souhaitant pas être membres actifs ne sont pas concernés par cette cotisation.

Proposition du montant de la cotisation pour 2026 : 28 euros

Vote du montant de la cotisation :

Adopté à l'unanimité

5°) Questions diverses

Nombre de bénéficiaires potentiels sur notre territoire ?

Réponse : 32 familles concernées sur le Puiseautin en 2021. L'augmentation du taux de pauvreté nous laisse à penser que la situation ne s'arrange pas. Point prévu avec les travailleurs sociaux.

Durée de l'accompagnement des bénéficiaires ? 3 à 6 mois n'est-ce pas court et toutes les épiceries fonctionnent-elles sur ce schéma ?

Réponse : Dans la philosophie ANDES, il ne faut pas que l'épicerie se substitue complètement aux besoins des bénéficiaires mais les aide à surmonter leurs difficultés. Ces durées sont celles pratiquées dans les épiceries du même type.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 20H15

La Trésorière
Nathalie NOYER

Le secrétaire
Joël LEGENDRE